
Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 16 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize juin l'assemblée régulièrement convoqué le 9 mars 2023 08 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Jean-Maurice EMORINE, Maire

Sont présents: Jean-Maurice EMORINE, Robert FLAGEL, Jean-Pierre ESCOUROLLE, Pierre LAVIALLE, Olivier ZANATTA, Véronique ZANATTA, Elisabeth FLAGEL, Jean-Claude CHABRIER, Marion IZOULET

Représentés:

Excuses: Elisabeth FLAGEL, Manon IZOULET

Absents: Olivier ZANATTA

Secrétaire de séance: Jerome PARENT

Ordre du jour:

Tarif de l'assainissement

Subventions 2023

Revalorisation loyer de la mairie

Devis routes

Réception de madame la sous- préfète

Porcherie: informations

Avancement des dossiers

Inauguration des travaux

Décision modificative

Questions diverses

1 – fixation du tarif de l’assainissement:

Il convient d’augmenter régulièrement le prix de l’assainissement collectif.

- C’est une rentrée d’argent
- Si nous faisons des travaux d’entretien, ce qui peut survenir rapidement, on nous demande faire un audit , la station a plus de 10ans.
- Si on veut obtenir des subventions pour des travaux, le prix de l’eau et de l’assainissement doit être au moins de 1,65€/m³.
- Prix moyen de l’eau et de l’assainissement en Auvergne:

Auvergne	Eau	Assainissement
Cantal	2,19€/m ³	2,00€/m ³
Puy de Dôme	1,98€/m ³	1,76€/m ³
Allier	2,55€/m ³	2,02€/m ³
Haute Loire	2,35€/m ³	1,74€/m ³

- Pas de changement dans l’immédiat. Le sujet sera remis à l’ordre du jour d’un prochain conseil en attendant plus d’information sur le transfert de la compétence et l’harmonisation du prix de l’assainissement

2 – subventions 2023

En 2022, nous n'avons pas délibéré et un certain nombre de subventions a été oublié. Rattrapons nous cet oubli, pour tous?

Il est décidé de rattraper les subventions non versées en 2019.

Le comité des fêtes ne demande pas d'aide cette année.

* vérifier ce qui a été versé en 2022

	2022	2023
Don du sang Riom	0	30 + 30
Don du sang Condat	30,00	30,00
FNACA RIOM	40,00	40,00
FNACA Condat	40,00	40,00
APPMA	0	70 + 70
Parents élèves	Voyage: 600 + 250	250,00
ADMR	80,00	80,00
GVA	100,00	100,00
ADAPEI	50,00	50,00
Comité des fêtes 0 en 2021, 2300 en 2019	2300	0
AFSEP 35 en 2021	0	70,00
Protection Civile	0	200+200
Les tournesols 100 en 2021	0	200
Refuge Bienvenue 80,00 en 2021	0	160

suite

	2022	2023
ACCA 70 en 2021	0	140,00
Accueil Nord Cantal	0	200.00
Ukraine oubliée	1300	1300,00
Total		3260.00

3 – revalorisation du loyer de l'appartement de la mairie

L'appartement est loué à la même locataire depuis mars 2019. Le loyer n'a jamais été augmenté. À ce jour, il est de 450€/mois, soit 5400€/an.

En 2022, le prix du fuel domestique a fortement augmenté:

	2020	2021	2022	2023
Cuve pleine	1929	1804	2685	2880

La simple observation de ce tableau confirme la nécessité d'augmenter le loyer de l'appartement, le chauffage étant inclus dans le prix du loyer.

Cette hausse est plafonnée à 3,5% soit 15,75€/mois.

Le loyer serait porté à 465,75€/mois soit 5589€/an.

À noter: les loyers (Poste + appartement), nous rapporterons 12189€/an.

Il est décidé d'augmenté le loyer en respectant l'augmentation légale de 3,5% à partir de juillet 2023.

Le loyer passera donc de 450€ à 465,75€/mois ramené à 465€.

4 – devis routes

Nous avons confié la mission au CIT de nous chiffrer le coût de la réfection de la route du Bourg à Grange Neuve et du Mas à Nastrac , de faire la liste des aménagements et travaux à réaliser, de proposer le traitement le plus adapté à la chaussée. Si nous retenons une de ces options, nous aurions les devis pour déposer un dossier de subvention à la DETR 2024, **20 à 25% maxi**.

Cela ne veut pas dire qu'on ne fera pas de travaux sur les autres voies communales. Celles retenues dans l'étude sont les plus longues (4200m du Bourg à Grange Neuve et 1100m de Nastrac à carrefour VC5 et RD62) et les plus fréquentées.

- Du bourg à Pouzols: 1900m- 114 399€ ht
- Village de Pouzols: 160m- 16 315€ ht
- De Pouzols à la RD à Grange Neuve:2300m- 117 625€ ht
- De l'embranchement de la VC5 au Mas avec la RD 62 jusqu'à Nastrac: 1100m- 160 973€ ht
- Montant total ht: 409 312€ ht

À partir de ces bases, le conseil programmera une série de travaux routiers pour 2024. Les membres du conseil seront conviés fin juillet à une visite de l'ensemble des voies communales pour hiérarchiser les priorités. Une demande de DETR pourra être déposée en fin d'année.

5 – réception de madame la sous- préfète:

La réception du mercredi 31 mai s'est bien déroulée.

Étaient présents: Robert Flagel – Jean Pierre Escourolle – Pierre Lavialle – Baptiste Emorine

Ce qu'on peut retirer de l'entretien:

- Au vu de la situation financière de la commune, elle nous encourage à renouveler des opérations comme celle que nous venons de terminer à la Poste. Objectif: consolider la population (il y a un manque de locations de qualité sur nos territoires) ...
- Zéro Artificialisation Nette et permis de construire: lui faire passer le PC Tissandier à Aulac pour voir ce qu'elle peut faire. Mais elle s'en tiendra à la loi! **Voir la proposition de délibération envoyée par l'Association des Maires Ruraux de France pour corriger les effets néfastes des ZAN.**
- Transfert de l'eau à la comcom: elle semble sous-entendre que des communes qui n'adhèrent pas à un syndicat et qui se retrouveraient seules en 2026 pourraient être rattachées d'office à notre SIAEP. J'ai demandé à B. Delcros de venir pour nous parler de ça (entre autres choses).

6 – porcherie

La porcherie de Christian Chalier a été reprise. Il y a déjà des cochons. Un problème de compteur d'eau n'a pas été réglé au moment de la vente. On ne sait pas encore combien il y aura de porcs dans cet élevage. Des riverains s'inquiètent.

Nous avons demandé des informations à l'administration qui a tardé à répondre et qui reste très évasive sur ce sujet car apparemment il lui manque des éléments ou les démarches n'ont pas été faites.

Affaire à suivre, c'est un sujet qui peut être sensible et s'envenimer si on n'y prend garde.

Après un large tour de table, mandat est donné au maire pour saisir les administrations compétentes et l'exploitant pour avoir plus d'informations et régulariser la situation présente.

7 – avancement des dossiers:

1. **Église:** la plus grande partie des travaux de la 1^otranche sont terminés. Restent en chantier la restauration des vitraux et la tranche complémentaire de couverture sur le versant nord. Les entreprises ont été réglées, la difficulté va être de faire rentrer les subventions. C'est la commune qui sert de banquier et il va nous falloir une ligne de trésorerie en attendant que les subventions arrivent. En juillet, un appel d'offres sera lancé pour recruter un architecte du patrimoine qui réalisera le diagnostic chiffré pour la restauration de l'intérieur. **Il apparaît urgent au conseil d'établir un calendrier précis des travaux à terminer et ainsi pouvoir récupérer l'ensemble des subventions. Contact sera pris avec JL Deflisque et le verrier Laetitia Bastien pour définir une date de fin de travaux.**
2. **Energie 15:** nous cherchions une structure qui pourrait nous conseiller pour le mode de chauffage, en cas de remplacement de la chaudière fuel. Énergie 15 a vocation de conseiller les collectivités dans leurs projets de transition écologique. Le 28 juin, c'est l'AG de cette structure, à Massiac avec visite d'une réalisation. Ce serait l'occasion de prendre contact et d'adhérer si ça nous convient. **Quitus est donné pour adhérer et rencontrer Energie 15.**
3. **Enfouissement des lignes:** le chantier devrait commencer la semaine prochaine dicit Eiffage...
4. **Cimetière:** la reprise des tombes devrait commencer la semaine prochaine dicit l'entreprise...
5. **Eau:** l'appel d'offres a été infructueux mais finalement l'entreprise Actemium a répondu à une nouvelle sollicitation, dans des conditions avantageuses.
6. **La Poste:** nous avons un couple de locataires depuis le 1^ojuin. Un dossier qui a amené ce qu'on recherchait.

8 – inauguration des travaux

Il faut commencer à réfléchir à une date et à dresser une liste des personnes à inviter, prioritairement celles qui ont fait avancer le dossier et ceux qui ont financé.

Il y a un obstacle pour fixer une date précise: certains travaux ne sont pas terminés (vitraux, toiture face nord) et on ne sait pas quand ces entreprises viendront. On ne peut pas solder les factures et les subventions pour cette opération. Pourtant, ce serait bien de faire cette cérémonie cet été.

Avant de pouvoir fixer la date de l'inauguration, il est nécessaire de régler la programmation précise des travaux. Malgré tout, on pourrait envisager une visite du chantier pour la population présente à l'apéritif de la commune.

9 – décision modificative:

Au départ, il s'agissait juste de faire glisser une somme d'une ligne excédentaire vers une ligne déficitaire.

Il s'avère que la situation est plus complexe. Avec l'église et La Poste, nous avons dû avancer des sommes conséquentes depuis le début de l'année pour payer les entreprises: 263 758,28€ (49 188,14€ pour la Poste + 214 570,14€ pour l'église).

Parallèlement, les subventions ne sont pas rentrées et elles arrivent au compte goutte: 57 758,89€ pour 193 866,28€ inscrites au budget.

Le Trésor Public nous conseille donc de faire une ligne de trésorerie du montant des subventions prévues au BP pour pouvoir payer les factures, les salaires et les charges le temps qu'on arrive à récupérer l'argent auprès des financeurs(Etat, Région, Département).

Il faudrait une ligne de trésorerie de 120 000€.

Le Crédit Agricole propose de faire une opération « court terme avance de subventions » de 120 000€ au taux de 4,2%. Le principe de cette avance est de rembourser , chaque fois que nous touchons une subvention, la somme perçue. L'opération est valable sur une année.

Quitus est donné au maire pour signer avec le Crédit Agricole un « Court Terme avance de subventions » d'un montant maximum de 120 000€ à taux fixe de 4,2% d'intérêt.

10 – questions diverses

- Absence du maire: du 29 juin au 16 juillet
- Date de l'apéritif de la commune: il serait bon de faire en sorte qu'il y ait davantage de gens de Marchastel qui y assistent.
- Fauchage: Olivier Zanatta
- Zan, et association des maires ruraux: l'AMRF, dont nous sommes adhérents, propose d'adopter une délibération pour « contenir » les effets potentiellement néfastes de certaines dispositions. Après lecture de la délibération la proposition est acceptée.
- Réunion de jour avec la communauté de communes: Robert Flagel
- Gazette : Jean Claude Chabrier: la gazette sera imprimée à la fin de la semaine 25 il restera à la distribuer
- Demande d'aide : Patricia Jager - NON (une seule aide pour toute la scolarisation dans le second degré).

Le Maire

Le secrétaire